



## CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE POUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE (PESC) ET LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE (PSDC)

POINT II DE L'ORDRE DU JOUR : PRIORITÉS ET ACTUALITÉS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE ET DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

Les articles du traité sur l'Union européenne énoncent les dispositions de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union. La PESC vise à préserver la paix, à renforcer la coopération et la sécurité internationales et à consolider la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et les principes du droit international ([article 21 du TUE](#)). La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) fait partie de la PESC car, comme l'indique le texte du traité à l'égard de la PESC, « *La compétence de l'Union en matière de politique étrangère et de sécurité commune couvre tous les domaines de la politique étrangère ainsi que l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune qui peut conduire à une défense commune* » ([article 24 du TUE](#)). La PSDC « *assure à l'Union une capacité opérationnelle s'appuyant sur des moyens civils et militaires* », en tenant compte des spécificités de la politique de sécurité et de défense de chaque État membre ([article 42 du TUE](#)).

En réponse aux menaces d'un environnement géopolitique et sécuritaire en mutation dans les années 2020, l'UE a lancé six missions civiles et militaires de PSDC entre 2021 et 2024 et a adopté, en plus, en 2022, la boussole stratégique en matière de sécurité et de défense dont l'objectif est de rendre l'UE plus forte et plus apte à agir d'ici 2030, tant au plan continental qu'au plan mondial ([7371/2022](#)). Dans ce contexte, la boussole stratégique fait référence, entre autres, à l'importance renforcée de la Facilité européenne pour la paix, de l'Instrument de voisinage, de la coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI) et du Fonds européen de la défense. En réponse à l'agression de la Russie contre l'Ukraine et aux nouvelles menaces, plusieurs politiques de défense ont été élaborées ou mises à jour, comme la politique de cybersécurité de l'UE ([JOIN\(2022\) 49 final](#)), le plan d'action de l'UE sur la mobilité militaire 2.0 ([JOIN\(2022\) 48 final](#)), la stratégie de sûreté maritime ([JOIN\(2023\) 8 final](#)), la première stratégie spatiale de défense de l'UE ([JOIN\(2023\)9 final](#)), ou le pacte en matière des missions PSDC civiles ([9588/23](#)). L'UE a également renforcé de plus en plus sa coopération avec l'OTAN dont le dernier rapport d'étape a été publié par le Conseil de l'UE en juin 2024 ([10471/24](#)).

Ces dernières années, l'UE a également pris un certain nombre de mesures pour réduire les lacunes en matière de capacités militaires et pour promouvoir la coopération et les acquisitions dans le domaine de la défense. Il convient de souligner parmi ces dernières la CSP, ou Coopération structurée permanente ([\(PESC\) 2017/2315](#)), et le lancement d'examen annuels coordonnés en

matière de défense à partir de 2017 ([9178/17](#)) ainsi que la création du Fonds européen de la défense ([\(UE\) 2021/697](#)). Malgré ces réalisations, la guerre en Ukraine a mis en évidence d'autres faiblesses de l'industrie européenne de la défense. En réponse, les dirigeants des États membres se sont engagés dans plusieurs forums à augmenter les dépenses et les achats en matière de défense. En outre, l'UE a adopté un règlement établissant un instrument commun d'acquisitions dans le secteur de la défense à court terme pour renforcer l'industrie et les capacités de défense européennes [EDIRPA, ([UE\) 2023/2418](#)] et un règlement sur le soutien à la production de munitions [ASAP, ([UE\) 2023/1525](#)]. Pour renforcer la compétitivité technologique et industrielle de l'UE, la Commission a publié une stratégie industrielle de défense européenne [EDIS, [JOIN\(2024\) 10 final](#)] et présenté une proposition de programme industriel de défense européen [EDIP, [COM\(2024\) 150 final](#)].

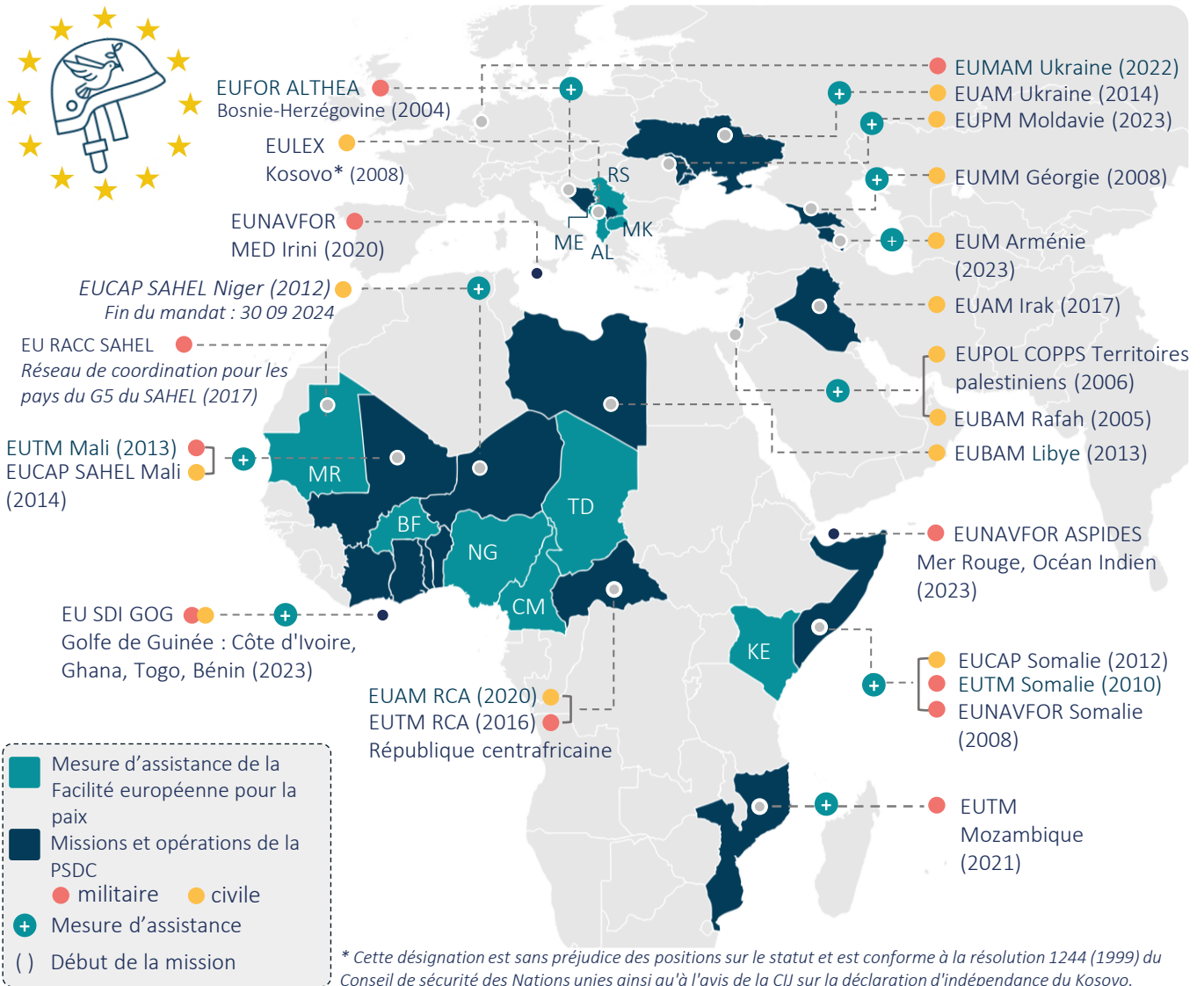
Dans son rapport de 2023 sur la mise en œuvre de la PESC, le Parlement européen a mis en exergue les faits que la guerre en Ukraine et les instabilités croissantes au Moyen-Orient, dans le voisinage méridional de l'UE, dans la région méditerranéenne ainsi qu'au Sahel et en Afrique subsaharienne posent un sérieux défi à la sécurité de l'Union. Afin de réaliser une union de défense à la fois coordonnée avec l'OTAN et capable d'agir de manière autonome, le Parlement européen a proposé, entre autres, d'augmenter les investissements collectifs dans la défense et de mettre en œuvre dès que possible une boussole stratégique intégrant les enseignements tirés de la guerre ([P9\\_TA\(2024\)0104](#)).

Conformément aux conclusions formulées par le Conseil de l'UE en mai 2024 sur la sécurité et la défense de l'UE, l'UE doit encore accroître sa préparation en matière de défense et renforcer sa souveraineté selon cinq priorités :

- un soutien sans faille de l'UE à l'Ukraine,
- renforcer la base technologique et industrielle de défense,
- accroître la capacité d'action de l'UE,
- renforcer la résilience de l'UE à l'égard des attaques hybrides et des cybermenaces tout en garantissant un accès sécurisé aux domaines stratégiques,
- établir et renforcer les partenariats ([9225/24](#)).

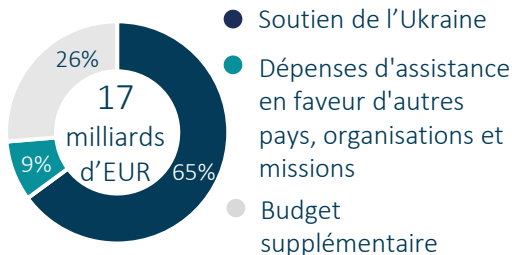
En juin 2024, le Conseil européen a fixé comme objectif prioritaire, outre la réalisation des ambitions mondiales de l'UE, l'amélioration de sa préparation en matière de défense et des capacités critiques pour ce qui concerne la défense, tout en renforçant la base industrielle et technologique de défense ([EUCO 15/24](#)). ♦

## MISSIONS ACTUELLES DE SÉCURITÉ ET MILITAIRES DE L'UNION EUROPÉENNE



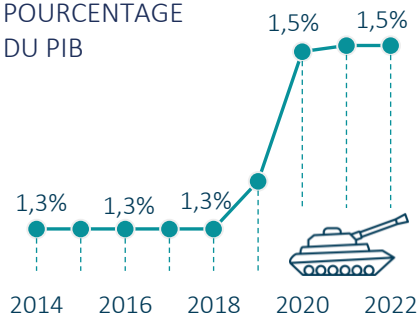
2

### LE PLAFOND FINANCIER DE LA FACILITÉ EUROPÉENNE POUR LA PAIX ET SES ÉLÉMENTS MOBILISÉS, 2021 - 2024



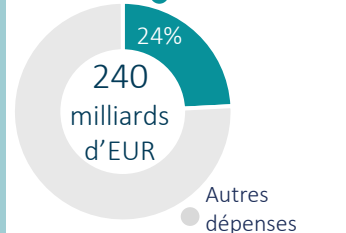
3

### DÉPENSES DE DÉFENSE DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE EN POURCENTAGE DU PIB



4

### INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE DE DÉFENSE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE DÉFENSE, 2024



#### SOURCES

1 | 2 | [EEAS: Missions and Operations](#); [EU FPI, 2024](#); [Le Conseil de l'UE, 2024](#) | 3 | 4 | [EDA: Defence Data Portal](#)